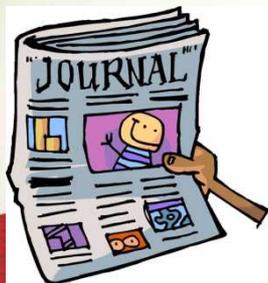


CARREFOUR

ANNECY



13



LE JOURNAL MENSUEL N°13 DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY DE JUILLET 2014



PRIME DE PARTAGE DES BÉNÉFICES

Édito

Qu'est ce que la prime de partage des bénéfices ?

Dès lors qu'une entreprise verse une rémunération à ses actionnaires (dividende) supérieur à la moyenne des deux années précédentes, celle-ci est obligée d'ouvrir des négociations en vue de définir un montant d'une prime pour l'ensemble de ses salariés. Cette prime est alors appelée prime de partage des bénéfices.

Après plusieurs réunions de négociations la direction de Carrefour propose une prime de **100€ net en bons d'achat** ou une prime numéraire de **40€ brut**.

La prime de partage de profit versée est exonérée de cotisations sociales. En revanche, elle est assujettie à la CSG, à la CRDS, et est soumise à l'impôt sur les revenus.

100€

Faites-Vous Plaisir!



Modalités

Montant fixé sur la base d'un temps complet et ayant travaillé sans interruption sur l'année 2013.

Avoir été présent 3 mois minimum en 2013

Montant calculé au proratas en fonction du temps de présence sur 2013 et du temps de travail

Versement avec la paie de Novembre.



LEONARD BORDIGNON (délégué syndicale et DP)



ABEL AWLISHIE (dp)



DANIEL VERCIN (chsct)



LAURENT FELLAHI (chsct)



BRUNO RUBAT DU MERAC (ce)



JACQUES BERTHELIER (ce)



YOHAN GUILLERMIN (ce)

Des Délégués FO pour vous défendre, c'est chez
CARREFOUR et c'est tous les jours



Les dimanches en famille ou en magasin ?

FO et les salariés se sont mobilisés contre l'ouverture dominicale du Carrefour de la Roche sur Yon. Un peu partout en France, des annonces similaires sont remontées comme récemment à Niort, Anglet, Saint Malo, Draguignan, Nîmes, Chateaufort les Martignes, Montélimar, Perpignan, Puget, Trans en Provence, Gennevilliers.... La direction ne peut plus se cacher derrière l'argument d'actes isolés. Nous y voyons une vraie politique d'entreprise.

Avec une majoration de 0 à 20% du taux horaire, travailler le dimanche n'augmente en rien le pouvoir d'achat des salariés. Une majoration de 8€ brut pour 4h de travail... voilà la réalité et encore si le salarié travaille le lundi, sinon pas de majoration. Vous nous direz que le travail est basé sur le volontariat.

Nous en reparlerons quand il faudra poser les CP et autres repos. Nous en reparlerons pour les nouveaux salariés ayant un contrat de travail les obligeant à travailler le dimanche. Nous en reparlerons, dans quelques années, quand les anciens salariés ne seront par le biais des départs naturels (retraites, démissions...) qu'une minorité. Nous en reparlerons aussi quand les autres enseignes ouvriront également le dimanche. Quelle seront alors les solutions pour les concurrencer ? De plus, avec les ouvertures dominicales, c'est toute l'organisation du magasin qui est revue. Eh oui, impossible de laisser les rayons vides : il faut donc revenir les samedis après midi pour recharger... Je vous laisse imaginer qui seront les salariés impactés par ces nouveaux plannings.

L'ouverture des magasins le dimanche est, pour Carrefour, sa solution miracle pour reprendre des parts de marché et augmenter ce CA qui fait défaut. Ces annonces d'ouvertures révèlent une impuissance de la stratégie commerciale de Carrefour. Après la réduction des effectifs, la restructuration et la simplification des structures juridiques, qui entraîne entre autre une réduction significative du nombre des représentants des salariés, la réduction des coûts entraînant de nombreuses GPEC, l'ouverture des dimanches...

Nous avons la désagréable sensation qu'on sauve les apparences plus qu'on apporte de véritables solutions commerciales.

N'oublions pas non plus que ce sont les salariés qui subissent ces soi-disant choix stratégiques alors que les actionnaires continuent de se voir gracieusement rétribuer la valeur ajoutée de notre travail (470 millions € en 2014).

Il est utile de rappeler que le plan à trois ans de Georges Plassat arrive bientôt à son terme... Il aura réussi à sortir des résultats via la maîtrise des coûts mais n'aura pas trouvé de solution pérenne pour relancer réellement la machine commerciale.

Son bilan sera certainement accueilli par les financiers comme une véritable réussite. Mais peut-on réellement parler de réussite alors que ce plan n'est pas encré sur le long terme ?

Qu'advient-il au delà des 3 ans ?

Soyons clairvoyant : c'est grâce à une véritable politique commerciale innovante et attrayante que nous prendrons des parts de marché et renouerons avec des résultats positifs.

Nous invitons également la direction à écouter les salariés qui ont une vision terrain de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Leur expérience, qui n'est que très rarement entendu, est un atout pour le groupe.

Avec la motivation d'ouvrir ses magasins les dimanches, le groupe Carrefour est l'initiateur de la déréglementation du travail du dimanche pour les hypers en France, ainsi que de la suppression du droit de chaque salarié de bénéficier d'un repos fixe commun, socle social de la vie familiale et associative. Avancée sociale obtenue par les syndicats il y a plus de 145 ans.

En effet, les autres enseignes ne tarderont pas également à imposer l'ouverture dominicale dans leurs magasins.

Cette politique est une attaque à nos droits de citoyen, de travailleur et soulève la question que tout un chacun devrait se poser :

« Quelle société voulons-nous, pour nous et nos enfants ? ».

Le combat se joue maintenant et les enjeux sont conséquents.

La FGTA-FO condamne avec force cette politique et mobilisera ses délégués et les salariés contre toute extension des ouvertures habituelle le dimanche dans les hypermarchés.

Nous invitons également les autres organisations syndicales à se rassembler et à s'opposer contre ces ouvertures.

Il est primordial aussi de nous faire entendre afin que nos politiques ne banalisent pas le travail dominical mais au contraire réglementent de manière définitive la fermeture des commerces alimentaires de plus de 1000 m2 le dimanche.

**NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE,
OUI AU REPOS**

Jean-Yves Chaussin



PRIME DE PARTAGE DES BENEFICES

CARREFOUR

F.O. OBTIENT 100 €UROS EN BONS D'ACHAT

Suite au courrier de FO du 12 Mars 2014, demandant à la Direction l'ouverture d'une négociation sur la prime de partage des bénéfices (loi Sarkozy) ;

Suite à notre décision de refuser la proposition précédente de 45 € ou 60 € en Bons d'Achat après la dernière réunion du 25 Juin 2014 ;

Suite à l'intervention des représentants de FO auprès de Mr Prioux au cours du Comité de Groupe de la semaine dernière, qui ont rappelé **notre revendication d'un montant à 3 chiffres** ;

La Direction nous fait une dernière proposition :

Une prime en numéraire de 40 €uros Net

Ou

Une prime en Bons d'achat de 100 € Net

Cette prime serait versée courant Novembre.

Encore une fois, Force Ouvrière est allé au bout de la négociation et a obtenu une amélioration de votre pouvoir d'achat.

Créateur de progrès social

JUILLET 2014 www.fo-carrefour-anancy.info



PROJET ACCORD VENDEURS

CARREFOUR HYPERS

AVIS SUR LA SIGNATURE DE L'ACCORD DES VENDEURS DE PRODUITS ET SERVICES

Dans un contexte économique actuellement difficile et plus particulièrement sur le secteur EPCS, pendant la négociation, Carrefour a annoncé sa volonté de garder sa force de vente alors que la concurrence directe, Auchan, Casino, a jeté l'éponge depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.

Les modes de consommation changent. En effet, le e-commerce prend de plus en plus de parts de marché et de chiffre d'affaires au secteur de distribution traditionnelle. Dans les années 60/70, la grande distribution avait chamboulé le commerce traditionnel.

Pour autant, l'homme doit s'adapter et s'adaptera. Mais c'est bien connu, le salarié n'aime pas trop le changement, et cela peut se comprendre.

Comme vous le savez, la négociation a été très difficile. Les membres de la délégation Force Ouvrière vendeurs produits et services ont œuvré sur la pérennisation des emplois des plus de 1500 vendeurs, ayant toujours à l'esprit les attentes des employés qu'ils représentaient, Comme ils ont su le faire lors des précédents accords.

Compte tenu des ajouts de tâches souhaitées par la direction, le syndicat Force Ouvrière a présenté le projet d'accord final et a demandé aux vendeurs de se positionner.

Résultat de la consultation :

POUR la signature de l'accord	CONTRE la signature de l'accord	SANS AVIS
19%	79%	2%

Face à ce résultat, il nous a fallu nous rendre à l'évidence. Pour des raisons diverses et variées **les vendeurs sont majoritairement CONTRE la signature de ce projet d'accord** et préfèrent revenir aux accords de l'année 2000 plutôt que d'accepter les propositions d'un nouvel accord.

Nous remercions les collègues qui ont répondu à cette consultation, ils nous ont permis de faire un état le plus précis possible, du ressenti des vendeurs.

C'est donc, avec un sentiment de regret que la délégation FO annonce aux vendeurs qui étaient favorables à cet accord qu'il n'y aura pas de signature de la part de Force Ouvrière.



COMITE DE GROUPE
FRANCE
2 et 3 Juillet 2014

CARREFOUR

SYNTHESE DE LA SECRETAIRE

On retiendra de ce Comité de Groupe, l'annonce de l'acquisition des activités de DIA en France. Noël Prioux nous a expliqué que cette opération nous permettra d'aller chercher de la croissance, c'est une bonne nouvelle et une bonne initiative qui doit profiter à notre groupe. Pour autant, nous resterons vigilants face aux attentes sociales des salariés qui sont employés dans cette société et sur le maintien d'activité à venir.

J'ai noté aussi un refus des extensions des ouvertures du dimanche et une amertume face à la proposition de Carrefour sur la prime de partage.

Sur le livret des politiques Carrefour

Il a été précisé que c'était un livret international, que celui-ci doit s'adapter en fonction de la législation du pays en cours et qu'il n'a pas vocation à sanctionner les collaborateurs.

Rapport EMA sur les comptes de l'entreprise

La France est et reste toujours la 1^{ère} contribution du résultat opérationnel courant, ce qui représente plus de la moitié des résultats du groupe avec les hypers qui se redressent, les supers qui se stabilisent et la proximité qui continue à progresser. Carrefour a fait une bonne gestion, et a été bien aidé en ce sens par les mécanismes d'aides et de financements de l'état.

Créateur de progrès social



SYNTHESE DE LA SECRETAIRE

P 3

Harmonisation des régimes de prévoyance

Minimiser les augmentations dues aux équilibres et charges légales, maintenir les taux avec le niveau de prestations et des garanties préservées sont essentielles pour un dispositif de solidarité qui va profiter à tous les salariés du groupe.

Sur le dernier bilan social

Pascal Monin a confirmé que la promotion interne dans les hypers est en augmentation, avec 2132 promus. Cette situation me rassure, du moins pour ce qui concerne les hypers, ce qui n'est pas le cas sur le reste des BU puisque les chiffres du bilan social démontrent le contraire.

Malgré l'annonce faite par la Présidente du Comité de Groupe ce matin sur la charte concernant l'équilibre des temps de vie, qui va dans le bon sens, sur le bilan social, la représentation des femmes cadres n'est que de 32% pour 68% pour celle des hommes. J'ai noté depuis 3 ans, une légère amélioration. Même si des avancées sont remarquées, on retrouve toujours et depuis de nombreuses années aussi sur une différence de rémunération mensuelle moyenne de l'effectif permanent entre les Femmes et les Hommes. Des corrections ont été apportées mais il y a toujours une différence de salaire entre les niveaux, Carrefour doit rester très attentif à ce phénomène.

Je propose d'ores et déjà qu'une présentation sur la volonté de Carrefour sur le sujet de l'Egalité soit présentée lors du prochain Comité de Groupe avec les actions qui ont été mises en place et celles à venir.

Concernant les boucles du cœur, effectivement de plus en plus de salariés sont impliqués dans cet élan de solidarité et nous ne pouvons que nous réjouir de ces initiatives.

Créateur de progrès social



SYNTHESE DE LA SECRETAIRE

P 4

Massy 2014

Pour terminer, je n'oublie pas Massy qui sera peut-être le site qui nous accueillera à l'occasion du prochain Comité de groupe, bien que nous apprécions beaucoup ce site. En espérant aussi que l'ensemble des salariés qui sont déjà affectés ou qui sont prêts à rejoindre le site de Massy ont pu et pourront le faire dans les meilleures conditions y compris pour leurs proches.

Je vous souhaite de très bonnes vacances, une bonne visite du magasin de Villeneuve-la-Garenne, et un bon retour dans vos régions.

Martine Saint Cricq
Secrétaire du Comité de Groupe

FORCE OUVRIERE

Créateur de progrès social

JUILLET 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



Commission CNSST (Santé – Sécurité au Travail)



CARREFOUR hypers

Compte Rendu Succinct du 24 Juin 2014

Page 1

Présents pour la délégation Force Ouvrière :

Sandrine Pastor, Jérôme N'Galle Edimo, Philippe Lomba, Jean Yves Quersin

Pour la Direction :

Stéphane Buron, Christophe Labattut, Karine Tillier, Charlotte Lagrue, Rémi Desmet

Invités : Mr Yves Crimersmois, ergonomiste, et Mme Flandrin médecin du travail

6 points sont inscrits à l'ordre du jour

1) : Consignes de sécurité dans les cours réception.

Présentation par Mr Patrice Girard.

Les protocoles sécurité, l'affichage obligatoire concernant les consignes en cour de réception, les contrôles.

Au 1er Mai 2014, 531 protocoles de sécurité sont détenus par la supply chain, qui représente 100% des transporteurs livrant des produits dans nos magasins.

Pour ce qui est de l'affichage des consignes de sécurité et de prévention (ils sont référencés Thalès, et pour les plus petits ils sont imprimables en magasin), ces panneaux ont été actualisés et ont pour but de donner des informations aux transporteurs transitant dans les cours de réception, ainsi qu'au personnel piéton se déplaçant dans cet espace de circulation, mixant des poids lourds, des chariots élévateurs, et des piétons.

Un panneau reprend les consignes en cour réception ainsi qu'en zone ATEX.

La délégation FO relève que l'art. R 237-1 du code du travail mentionné sur ce panneau a été recodifié. Pour info (en 5 articles : R4511-1, R4511-3, R4511-2, R4515-1, R4511-4).

Il est regrettable que certains panneaux aient déjà été posés alors qu'ils devront être corrigés.

De même, il faut vérifier qu'ils soient conformes avec la réglementation du 1^{er} avril 2014. La direction va s'en assurer.

Il est rappelé que le port d'une chasuble fluo est obligatoire pour tout piéton, y compris pour le conducteur PL sorti de sa cabine.

Créateur de progrès social

JUILLET 2014 www.fo-carrefour-anancy.info



Compte Rendu Succinct du 24 Juin 2014

Page 2

Un dispositif lumineux autonome de type gyrophare à ventouse ou crochet est en cours de référencement.

La délégation FO demande que soit ajouté un signal sonore, comme prévu dans l'accord santé, et qu'un courrier soit adressé aux affréteurs rappelant les consignes de sécurité et l'obligation pour les conducteurs de porter la chasuble et les chaussures de sécurité pendant le déchargement du camion.

FO demande que les réceptionnaires utilisateurs de chariot élévateur soient titulaires d'un CACES, et pas seulement d'une autorisation de conduite. Les heures acquises au titre du DIF pouvant être utilisées pour cela.

De même, il est nécessaire que toutes les cours de réception aient un marquage au sol et un plan de circulation, et que ces derniers soient étendus aux réserves.

FO demande à nouveau la formation sur l'utilisation des presses à cartons, et que l'ensemble des utilisateurs potentiels soient formés.

Concernant les règles d'hygiène, il serait préférable qu'un système de pulvérisation d'une solution antibactérienne soit installé en sortie de laboratoire pour aseptiser les chaussures après une circulation en dehors des laboratoires.

Il est nécessaire de vérifier les renouvellements des autorisations de conduite notamment après le changement de direction.

Point 2 : Stockage en réserve

Présentation par Mrs Samy Kchok et Laurent Jacob de la supply chain

Un état des lieux a été fait au cours de l'année, et il en ressort qu'avec l'anniversaire des 50 ans, les volumes engagés en quantité record se sont conjugués avec les forts volumes de la fin d'année ; ce qui a fortement impacté l'état des réserves magasins.

La supply chain a connaissance de l'état des réserves magasins, mais a tout de même activé les actions promotionnelles à forts volumes qui se sont succédées en magasins : saisonnier, jardin, camping, nautisme, jouets d'été, coupe du monde, EPCS, fête des mères, livraison des soldes textile, OP samba des marques...

FO dénonce les défauts de maîtrise des volumes livrés, qui obligent les employés et les cadres à travailler sous pression. Cela provoque des tensions et des accrochages entre collègues, sans compter la casse prévisible de stocks restés dehors, du fait des intempéries.

Les interlocuteurs de la supply chain répondent qu'il est possible de reporter un ou plusieurs tours de livraison.

FO demande dans ce cas quand la facturation se fait ? Réponse : à la date initialement prévue.

FO déclare qu'il reste néanmoins un moyen au CHSCT magasin de maintenir des conditions de travail et de sécurité à peu près normales, en utilisant le droit de retrait s'il y a danger potentiel, et le droit d'alerte en interdisant l'entrée dans des réserves potentiellement dangereuses.



Compte Rendu Succinct du 24 Juin 2014

Page 3

Devant certains constats : robinets d'Incendie Armés (RIA) inaccessibles, issues de secours inatteignables, plan de circulation inexistant parce que masqué par des palettes, marchandises re-stockée en casquette, notamment sur les rayons non alimentaire au mépris de l'accord CNSST du 4 juillet 2012, la délégation FO demande s'il va falloir devenir procédurier à l'extrême pour nous faire entendre ? Devons-nous bloquer l'outil de travail et pénaliser le chiffre d'affaire, et par la même les intérêts de chacun pour cela ? Faut-il attendre et ne rien faire dans l'attente de l'irréparable ?

A date, les différents référents et responsables ont connaissance des risques encourus car depuis plusieurs mois ils sont interpellés par les élus FO en local. Ils ne pourront s'exonérer de leurs responsabilités.

FO demande des actions efficaces contre le sur-stockage, et pour la maîtrise des flux, pour le respect de la santé mentale et physique des salariés.

Le sujet des supports aluminium est abordé : un stock de 37 142 unités est recensé. Après un tri, 4 396 palettes ont été déclarées cassées soit 11% du stock et 2 165 sont en réparation.

La Sté ALTIA effectue les réparations et équipera de patin 100% du parc avant fin juin 2014. Cette société s'occupera de lubrifier les palettes pour faciliter le pliage.

La recommandation R461 (Hauteur limite de manipulation manuelle sur une palette support compris à 1,80 m) est abordée : les entrepôts effectuent des contrôles et la non conformité est suivi par la supply chain.

Plusieurs axes de travail sont entrepris, comme le gerbage fruits et légumes par plateau et la mise en place de KAYPAL (palette carton de coupe) pour les livraisons de salades. Il en sera de même pour les nouveaux supports boucherie, qui n'imposeront plus d'avoir une palette bois en dessous.

FO demande que soit recensée la capacité maximum de stockage de support avec de la marchandise par magasin, en nombre au sol ou gerbé et non plus en volume comme cela ce fait pour déterminer la capacité d'accueil de places disponibles en entrepôt.

Utilisation de l'outil « LOGIMAG », pour les magasins c'est un outil d'aide au pilotage des flux entrants par une vision à plusieurs jours entrants (permanents, promotions et flux poussés hors textile), cette vision permettra de planifier la place nécessaire en réserve pour absorber ces volumes. En cas de réserves saturées le magasin pourra décaler des livraisons (rétention sur entrepôts).

POINT 3 : Système de gestion et de détection des anomalies

Présentation Rémi Desmet

La nouvelle version de l'outil NUMERISQUE V2 (combinaison de Spectra, de numérisque V1 et de la main courante) est présentée.

La date de mise en service dans tous les magasins n'est pas connue.

Quelques magasins sont en test sur cet outil qui devrait remplacer la main courante papier, et être accessible aux élus CHSCT avec un code permettant la consultation. Plusieurs niveaux n'étant utilisables que par le manager sécurité et le directeur.

Créateur de progrès social

JUILLET 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



Compte Rendu Succinct du 24 Juin 2014

Page 4

Ce code devra être remis aux représentants du personnel, un rappel sera fait aux magasins dans ce sens. Le manager sécurité est l'administrateur local et doit créer le code d'accès des membres du CHSCT.

FO a demandé que les postes informatiques utilisés par la ou le secrétaire CHSCT soient connectés à intranet, permettant ainsi un accès à cet outil, destiné entre autre aux déclarations d'accidents du travail avec ou sans arrêt.

Remplissage du formulaire informatique : une partie est saisie par un agent de sécurité **interne**, et l'autre partie par le responsable RH.

Les membres de la CNSST demandent que tant que tous les problèmes d'accès ne sont pas réglés, les supports papier soient gardés ; sinon cela pourrait être considéré comme un délit d'entrave.

A la reprise de la réunion l'après-midi, Force Ouvrière fait une déclaration jointe en annexe.

Point 4 : Objectifs santé et sécurité au travail définis lors de la réunion du 10 déc. 2012.

Présentation Karine Tillier

Les objectifs doivent reposer sur des indicateurs simples, vérifiables et spécifiques ; Ils sont issus des informations de la paye, du suivi AT/MP, de l'outil SPECTRA.

Ils sont présentés au CHSCT chaque année et sont en lien avec la démarche de prévention.

Constat :

- un taux d'absentéisme en baisse mais un nombre d'arrêts maladie en légère hausse
- une légère baisse du nombre d'accidents du travail avec arrêts, un taux de fréquence en baisse mais un taux de gravité en hausse
- les maladies professionnelles déclarées en baisse, tout comme les incapacités permanentes
- un taux de cotisation en hausse avec un montant de 43 459 k€
- hausse du nombre de salariés formés à la santé et sécurité. Par formation santé et sécurité, il faut entendre l'ensemble des formations liées à la santé et à la sécurité comme les formations incendie, PRAP...)

Point 5 : Bilan de maintien dans l'emploi

Présentation par Mme Charlotte Lagrue

Le bilan relève que 175 magasins ont répondu aux attentes de la direction CNSST et de la DRS.

FO regrette que tous les magasins n'aient pas répondu. Peut être n'ont ils maintenu ou reclassé aucun salarié ? Ou encore mieux, ils n'ont aucun AT ou MP à reclasser ou à maintenir dans leur emploi ?

Il est à noter que 2418 actions de maintien dans l'emploi ont été recensées.



Compte Rendu Succinct du 24 Juin 2014

Page 5

33,66% de ces actions concernent des travailleurs handicapés (TH) et 66,34% concernent des non TH.

34%, soit 814 assistant(e)s de caisse et 19% assistant(e)s de vente soit 456 individus ont fait l'objet d'un maintien dans leur emploi, ce sont les 2 taux les plus élevés concernés par des restrictions d'aptitudes ou des inaptitudes. Mais tous les métiers sont touchés.

La nécessité d'aménager les horaires est la principale cause de restriction d'aptitudes avec + de 20%, et la restriction au port de charges lourdes et/ou de gestes répétitifs avec 7,16%.

28,81% concernent l'item autre, FO demande quels sont les motifs classés sous cet item. La direction répond que ce peut être l'addition de plusieurs motifs.

Concernant la répartition des actions de maintien dans l'emploi, suite à restriction d'aptitude ou inaptitude, FO souligne le cas des salariés qui se retrouvent en suspension de contrat dans le cadre de la procédure de reclassement. Il est compliqué pour un salarié de devoir gérer le problème de santé et le problème financier lié à la perte de salaire. Il est donc nécessaire de prendre très en amont le problème, et de ne pas attendre la visite de reprise mais d'utiliser la possibilité pour le salarié de faire une pré-visite. Il n'y a pas assez de communication sur cette possibilité.

Il est important de mettre en place les plates-formes Mission Handicap dans les établissements.

FO demande pourquoi on ne traite pas le reclassement par de la formation évolutive ? La direction répond que cela peut être une solution si le métier est en adéquation avec la ou les restrictions.

Point 6 : Présentation du Plan National d'Actions Coordonnées (PNAC)

Présentation Christophe Labattut

Ce plan a été mis en place en concertation avec les partenaires sociaux représentant les entreprises adhérentes à la fédération du commerce de détail (FCD) et les représentants des organisations syndicales représentatives nationalement au sein de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

L'objectif de ce programme est de réduire les risques professionnels sur une ou des actions déterminées sur une période de 4 années.

Pour celui qui débute 2014/2017 l'objectif est de réduire les Troubles Musculo-squelettiques (TMS) avec une obligation de résultats pour l'entreprise.

L'état des lieux est de 27,5 Millions € de cotisations TMS, sur un total de cotisations de 45M€, avec plus de 500 déclarations en 2012 sur les magasins à enseigne Carrefour.

Des actions, comme des journées de sensibilisation au PNAC, seront réalisées par les CARSAT régionales (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

FO demande dans ce cadre, que tous les rayons fromage traditionnels soient équipés d'un trancheur mécanique à guide laser.

Tous les établissements devront être obligatoirement inscrits sur le site TMSPROS.fr avant le 31 décembre 2014.

Rédaction : Jean Yves Quersin

Créateur de progrès social

JUILLET 2014 www.fo-carrefour-anancy.info



n° 1 - Juillet 2014



La Lettre



Edito

Juillet... le temps des vacances.

C'est aussi la période un peu « tranquille » pour ceux qui ne sont pas en vacances, moins de réunions, moins de négociations, moins de commissions.

Alors, Juillet, c'est le moment idéal pour commencer de nouvelles expériences.

Je me suis posée un moment au bureau, et je vous ai concocté une nouvelle lettre. J'espère que je pourrais la rendre mensuelle, mais à minima, il faudra qu'elle soit bi-mensuelle.

Je compte sur vous pour m'aider à l'alimenter.

Cette lettre aura pour objet de vous parler de l'actualité de chaque mois : les négociations, les nouveaux accords, les réunions du CCE ou du Comité de Groupe, les réunions des Commissions de travail... et de toute l'actualité des élus FO chez Carrefour, tout ce qui peut vous intéresser en tant que délégué(e), mais aussi tout ce qui pourra intéresser les salariés de votre établissement.

Jacqueline Poitou

Déléguée Syndicale Centrale
Carrefour Hypers SAS

Une Prévoyance pour tous

Depuis le 1er Juillet 2014, le nouveau contrat de prévoyance groupe est en place.

Ce contrat couvre désormais (sauf délai particulier) en santé et en prévoyance les 110 000 salariés du groupe.

Très peu de modifications pour les employés des hypermarchés ; la cotisation minorée pour les contrats à temps « très partiel » est reconduite (c'est une proposition Force Ouvrière).

Les conjoints MARIÉS ou PACSES, travaillant dans le groupe Carrefour, pourront, à leur demande, ne payer qu'une cotisation maladie pour les deux ; la cotisation prévoyance reste individuelle.

Force Ouvrière se félicite de cette grande avancée qui permet à tous les salariés du groupe Carrefour de bénéficier d'une bonne couverture prévoyance.



Le Dimanche en famille

Depuis quelques semaines, plusieurs Directions d'hypermarché ont annoncé leur intention d'ouvrir tous les dimanches d'été :

La Roche Sur Yon, Angoulins, Gennevilliers, Anglet, St Jean de Védas, Ollioules, Puget sur Argens, Draguignan

Dans la plupart des cas, il s'agissait d'ouvertures jusqu'à 13h, avec une majoration de 20%, soit 8€ pour un dimanche perdu.

Les employés de certains magasins se sont mobilisés à l'appel des élus FO, et plusieurs Directions ont renoncé aux ouvertures dominicales, notamment, Draguignan, Angoulins, Puget ou Ollioules.



Angoulins - 9 Juillet 2014

D'autres, comme Anglet et St Jean de Védas, où FO n'est pas majoritaire, n'ont pas bougé, et ouvre tous les dimanches de l'été.



La Lettre

n° 1 - Juillet 2014



Retrouvez toute l'info sur :

www.fo-carrefour.org

Prime de Partage : FO Obtient 100 €uros

Suite à la loi dite « Sarkozy » en 2011, FO avait obtenu une prime de partage des bénéfices de 150 €uros.

Le 12 Mars 2014, les conditions étaient à nouveau réunies (augmentation du dividende versé aux actionnaires sur les deux dernières années). **FO adresse un courrier à la DRH groupe pour demander l'ouverture d'une négociation.**

Lors de l'AG des actionnaires, au mois d'Avril, la cfdt a interpellé Georges Plassat sur cette prime, mais celui-ci a refusé net, disant que la loi était abrogée !!!

Le 25 Juin, FO a refusé la 1ère proposition de la Direction de verser 45 € net, ou un bon d'achat de 60 €, et **a interpellé Noël Prioux en réunion du Comité de Groupe du 1er Juillet.**

Cela a conduit la Direction a nous faire une deuxième proposition, que nous avons accepté en validant un accord.

Au mois de Novembre (ou Décembre), vous aurez le choix entre une prime en numéraire de 40 €uros brut, ou un Bon d'Achat d'une valeur de 100 € net.



Projet d'accord Vendeurs EPCS

L'accord sur la rémunération des vendeurs de produits et services du 9 Novembre 2011, négocié et signé par Force Ouvrière, a pris fin le 30 Juin 2014.

Les vendeurs EPCS ont voté à 79% contre la signature du nouveau projet d'accord, préférant revenir à l'ancien accord de l'année 2000.

FO a suivi l'avis des vendeurs, et n'a pas validé le projet d'accord ; cependant, la Direction et les partenaires sociaux ont souhaité pouvoir se rencontrer pour un ultime échange (le 25 septembre).



Un avenant a été signé, qui prolonge l'ensemble des dispositions de l'accord vendeurs produits et services jusqu'au 31 Octobre 2014.

Les dates à retenir

Réunions des Commissions :

- 4 Sept : Comité Emploi et GPEC France
- 5 Sept : Commission de Solidarité
- 11 Sept : Commission Formation Pro
- 16 Sept : Mission Handicap
- 18 Sept : CCE
- 22 Sept : Commission Logement
- 23 Sept : Commission Nationale Santé et Sécurité
- 30 Sept : Commission Egalité Professionnelle

Réunions de Négociation :

- 9 et 24 Sept : Négo Compte Epargne Temps
- 25 Sept : Réunion d'échange Vendeurs EPCS



Rédaction : *Jacqueline POITOU*
Déléguée Syndicale Centrale
Carrefour Hypers SAS



CARREFOUR ACHETE 53 SUPERMARCHES BILLA EN ITALIE

Moins de 10 jours après l'annonce du rachat de Dia France, Carrefour annonce une nouvelle acquisition en Italie cette fois-ci : le rachat de 53 supermarchés Billa à l'Allemand Rewe. La confirmation que Carrefour est bien décidé à ne pas lâcher ses pays matures et à y développer une stratégie de développement multi-formats. Confirmation aussi que Carrefour n'a pas l'intention de renoncer à l'Italie, pays un temps sur la sellette du fait de résultats délicats.

Carrefour a annoncé lundi 30 juin le rachat au groupe Rewe de 53 supermarchés sous enseigne Billa situés dans trois régions du nord de l'Italie : la Lombardie, la Ligurie et le Val d'Aoste. L'ensemble représente une surface de vente de 58 000 m² et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 300 millions d'euros HT en 2013.

Dans son communiqué le groupe explique que "cette acquisition, dans la continuité de la stratégie multiformat de Carrefour, va lui permettre de renforcer son ancrage dans le nord de l'Italie." Tout en précisant que "la réalisation de cette opération reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes et à la consultation des instances représentatives du personnel de Billa. C'est la seconde annonce d'acquisition en moins de 10 jours pour Carrefour, après le protocole de rachat de Dia France annoncé le 20 juin. "Carrefour Italia consolide son réseau sur trois régions où il affiche déjà une présence significative, nous a confié Grégoire Kauffmann, directeur commercial et marketing de la filiale transalpine. Une belle marque de confiance de la part du groupe dans les capacités de reprise de Carrefour Italia !"

FO CARREFOUR EN REUNION DE TRAVAIL



Le syndicat FO Carrefour Hyper était en réunion de travail le 1er juillet sur les dossiers de négociations en cours et le travail du dimanche, en présence de Dejan Terglav, secrétaire général de la FGTA-FO, et de Carole Desiano, Martine Saint-Cricq et Michel Enguelz, secrétaires fédéraux.

FO et Les salariés de Carrefour Draguignan disent NON au travail du dimanche



Vendredi 4 juillet, les représentants FO de Carrefour Draguignan ont mené une action devant le magasin Carrefour. En effet, malgré l'avis défavorable des représentants FO au Comité d'entreprise concernant l'ouverture du magasin tous les dimanches, le patron passe outre et veut l'imposer. Une cinquantaine de salarié ont arrêté le travail au moment de l'arrivée des clients pour contester cette politique de dérèglementation du droit au repos dominical imposée par Carrefour. Une distribution de tracts et une pétition à destination des clients a été organisée. Avec une majoration de 0 à 20% du taux horaire, travailler le dimanche n'augmente en rien le pouvoir d'achat des salariés. Une

majoration de 8€ brut pour 4h de travail... voilà la réalité et encore si le salarié travail le lundi, sinon pas de majoration. De nouvelles opérations de contestations sont programmées...



CARREFOUR ANGOULIN : LES DIMANCHE D'ETE AU REPOS POUR LES EMPLOYES



A l'appel de Force Ouvrière et de la CGT, les salariés de l'hypermarché Carrefour Angoulins se sont mobilisés contre les ouvertures dominicales dans la grande distribution, dès 8h ce mercredi 9 Juillet de « Carte Pass ». Les délégués FO des hypermarchés Carrefour de la région, ainsi que le secrétaire général de l'UD sont également venus soutenir ce mouvement. Bon nombre de clients ont approuvé la démarche des salariés, et plus de 500 d'entre eux ont accepté de signer la pétition contre le travail du dimanche. Après de nombreux échanges entre la Direction et les délégués syndicaux, la Direction a décidé de ne plus ouvrir les dimanches cet été.

Il a été convenu entre les partenaires sociaux de se revoir ultérieurement afin de se concerter sur l'ouverture des dimanches

de l'année prochaine, dans le cadre légal.

A 15h, une « déclaration de fin de conflit » a été signée dans ce sens par le Directeur et les 2 délégués syndicaux FO et CGT, et tout s'est terminé autour d'un barbecue, à la satisfaction des salariés, rassurés par cet engagement écrit de la Direction.

CARREFOUR CROISSANCE AU PLUS HAUT DEPUIS 5 ANS



Carrefour a nettement accéléré la cadence au deuxième trimestre, signant sa meilleure croissance organique depuis plus de cinq ans, grâce à une nouvelle amélioration de ses ventes en France, à un retour à la croissance en Italie et à de solides performances au Brésil.

Les ventes du numéro deux mondial de la distribution derrière Wall-Mart ont progressé de 0,3% en données publiées à 20,52 milliards d'euros, dépassant les attentes (20,38 milliards) du consensus Thomson Reuters I/B/E/S.

Hors essence, taux de change et effets calendaires, la croissance organique atteint 4,9%, après 3,7% au premier trimestre.

Lors d'une conférence téléphonique, le directeur financier du groupe, Pierre-Jean Sivignon, a jugé "raisonnable" le consensus des analystes tablant sur un résultat opérationnel 2014 de 2,38 milliards d'euros.

Ces chiffres jugés solides ont été salués par le marché, le titre Carrefour signant une des rares hausses du CAC, prenant 1% à 27,85 euros vers 11h00, alors que le CAC cédait 0,5%.

Les analystes de Citi évoquent une "très bonne publication" tandis que ceux de la Société générale saluent la résilience du groupe en France.

Hormis en Chine, où les ventes restent en baisse, Carrefour a signé une croissance organique dans l'ensemble de ses pays.

En France, où le distributeur réalise 40% de ses ventes, la croissance organique progresse à 2,4% (+1,4% au 1er trimestre), malgré un environnement concurrentiel particulièrement difficile. Cette performance s'explique surtout par la solide croissance des supermarchés (+3,3% à magasins comparables) et des formats de proximité (+7,2%).

AUREVOIR CARREFOUR DISCOUNT BIENTOT LES PRODUITS BLANCS.



Cinq ans après la création de la marque premiers prix Carrefour Discount, le distributeur abandonne cette signature au profit des « produits blancs ». Un choix qui doit beaucoup à la mauvaise santé du hard-discount. Georges Plassat, PDG de Carrefour, n'en finit plus de détricoter l'ouvrage de son prédécesseur. La dernière victime de son retour aux fondamentaux ? Carrefour Discount. Le groupe a confirmé le 9^e juillet sa disparition programmée. « La gamme évolue. On abandonne la marque Discount pour des "produits blancs", nous a indiqué une porte-

parole de l'enseigne en France. C'est une manière de répondre aux clients qui attendent des produits sans marketing superflu à prix bas. L'évolution se fera sur 2014-2015. » Lancées en grande pompe en 2009, campagnes publicitaires à l'appui, les 200 premières références de la marque Carrefour Discount devaient bientôt passer à 400, atteindre 10% de leurs catégories, et puis... Et puis plus grand-chose. Après deux années de regain de vitalité, en 2008 et 2009, le hard-discount et les produits premiers prix sont repartis à la baisse dès que l'inflation des cours des matières premières s'est calmée. Carrefour Discount, comme toutes les MDD premiers prix, a suivi le mouvement de lent déclin. D'après Kantar Worldpanel, la part de marché des MDD dites économiques est passée de 4,8% en 2010 (hypers et supers, hors hard-discount) à 3,9% fin 2013. Les ambitions sont revues à la baisse, la marque ne compte que 350 références aujourd'hui.

UNE MARQUE SANS MARQUE

Des « produits blancs » ? Les puristes auront reconnu l'inspiration des produits libres, un succès foudroyant après leur lancement en 1976. Une marque sans marque, un packaging blanc très épuré, seul le nom du produit, voire sa photo, sont mis en avant. Pressés par l'émergence du hard-discount dans les années 90, ils se sont ensuite segmentés afin de donner naissance aux produits Numéro 1, plus bas de gamme. « Les MDD éco étaient au même prix et statut que le hard-discount, explique Jacques Dupré, directeur Insights chez Iri. Mais en qualité, les produits hard-discount sont perçus plus qualitatifs, meilleurs que les équivalents de la grande distribution. » La création de Carrefour Discount devait y remédier en améliorant la qualité de ces premiers prix. Las ! Cinq ans plus tard, rien n'a changé aux yeux des consommateurs. D'après Kantar Worldpanel, à fin 2013, l'image prix de la MDD économique de Carrefour était moins bonne que celle de sa MDD standard... Un paradoxe qu'il partage avec les autres distributeurs. En revanche, les comportements d'achats ont évolué depuis 2009. « La chasse aux bonnes affaires est un peu passée de mode : la qualité, la traçabilité des aliments sont devenues très importantes », note Jacques Dupré. Mauvaise image prix, mauvaise réputation... Il n'en fallait pas plus à Georges Plassat pour faire le ménage. D'autant qu'il n'a jamais caché son aversion pour l'esthétique discount. Selon lui, une marque ou un magasin qui affiche ostensiblement cette vocation, c'est-à-dire austère, voire moche, et de moindre qualité, c'est renvoyer aux pauvres l'image de leur pauvreté. Un effet miroir insultant inadmissible à ses yeux.



LES ENGAGEMENTS CARREFOUR POUR UNE RENTREE HYPER ECONOMIQUE

Pour répondre aux préoccupations de nombreuses familles, Carrefour place la rentrée 2014 sous le signe des économies. L'enseigne propose un ensemble de mesures phares pour permettre aux foyers de faire une rentrée réussie et de qualité à petits prix.

Carrefour s'engage sur le prix des fournitures traditionnelles de la rentrée mais également sur les dépenses complémentaires : vêtements, assurance scolaire, cours de soutien, etc. pour un mois de septembre hyper économique. 200 fournitures scolaires de grandes marques garanties au « Prix Le Plus Bas ». Pour la rentrée des classes 2014, Carrefour étend sa Garantie « Prix Le Plus Bas » à 200 fournitures scolaires de marques nationales dans ses 223 hypermarchés pour la 3ème année consécutive. Du cahier au stylo en passant par la calculatrice, l'agenda et le dictionnaire, cette garantie permet d'équiper toute la famille à prix imbattables et sur des grandes marques, quelque soit le niveau de scolarité (maternelle, primaire ou secondaire). Cet engagement porte sur les 200 fournitures les plus fréquemment achetées à la rentrée comme les stylos Bic, les surligneurs Stabilo, les tubes de colle UHU mais aussi l'incontournable Bescherelle, le dictionnaire Hachette ou la calculatrice Casio.

Tout au long de l'année, avec sa Garantie « Prix Le Plus Bas » sur 500 produits de grandes marques, Carrefour permet à ses clients de faire de véritables économies sur les courses du quotidien afin d'alléger le budget des familles notamment au moment de la rentrée des classes. La rentrée est aussi l'occasion pour les parents de refaire la garde robe de leurs enfants. Ainsi, les stylistes de Tex ont conçu des tenues tendances à partir de 7,90€ pour permettre aux enfants d'être sur leur 31 dans la cour de l'école. Des produits de qualité et personnalisable. Grâce à mydesign.com, il est désormais possible de personnaliser des agendas en choisissant parmi plus de 300 visuels disponibles (créations originales, reproduction d'artiste, images sous licences) ou en utilisant ses images personnelles. Les clients peuvent assortir la couverture de l'agenda à leur visuel en choisissant parmi trois couleurs : bleu, gris ou rouge. Ils sont ensuite livrés en magasin ou au domicile des clients. Prix de vente : 5,90€

Carrefour propose des produits de qualité à un prix raisonnable afin d'offrir une alternative aux grandes marques. Ainsi préférer un cahier Carrefour labellisé PEFC permet de bénéficier d'un produit fabriqué dans le respect de l'environnement au prix de 0,40€ (48 pages en 17x22cm). Ou encore, choisir des feutres de coloriage Carrefour au prix de 1,20€ les 12 permet d'équiper son enfant de feutre conçu avec de l'encre ultralavable.

Pour être tendance, Carrefour propose également des produits aux détails qui font la différence comme l'agenda équipé d'une couverture matelassée (4,95€) ou encore d'une pochette zippée en guise de protection pour glisser des éléments de décor personnel (4,95€). De nouveaux services pour faciliter la rentrée. Pour faciliter les achats et pour maîtriser les coûts sans rien oublier, Carrefour a développé un service de création de liste sur Carrefour.fr ou sur le mobile. Une fois la liste de course créée, Carrefour informe en continu des meilleures offres disponibles, et ce, uniquement sur les produits sélectionnés. Les familles sont donc certaines de faire leurs courses de rentrée au meilleur prix ! De nombreuses cartes cadeaux seront également à gagner.

Afin de faciliter la compréhension des listes des écoles, Carrefour a mis en place, dans l'ensemble de ses magasins, des panneaux d'informations pédagogiques à destination de ses clients pour décrypter sans peine la liste de leurs enfants avec des mots comme seyes (cahier grands carreaux), normographe (trace-lettres), lutin (protège-vues/documents), etc.



CARRIERE : CARREFOUR PAIE BIEN, E. LECLERC PROMET LA FORTUNE...



Les deux mastodontes de la grande distribution ne s'affrontent pas que sur les prix. Ils se disputent aussi les compétences, avec chacun de bons arguments.

Dix années que le cabinet de recrutement de Lionel Deshors, CCLD, travaille pour Carrefour. Sa mission ? Débaucher les meilleurs chefs de rayon et les meilleurs directeurs de magasin chez les concurrents. Sa force ?

Un fichier de plusieurs dizaines de milliers de cadres en poste, qu'il chasse jusque sur leur lieu de travail. «Ne vous inquiétez pas, Leclerc fait exactement pareil !», sourit le limier. Car chaque année, les mammoth de la distribution (200.000 salariés à eux deux) doivent attirer des milliers de nouveaux collaborateurs malgré la réputation peu glorieuse du secteur. Les métiers y sont difficiles, avec pression sur les résultats et horaires extensibles. «Mais les conditions se sont nettement améliorées, qu'il s'agisse de salaires, de pénibilité ou de repos compensatoire, reprend Lionel Deshors. Surtout, c'est encore un secteur où l'ascenseur social fonctionne.» Mais à choisir, l'un vaut-il mieux que l'autre? «Carrefour est un groupe centralisé, avec une politique RH nationale ; Leclerc est une association de PME indépendantes, dont l'organisation varie selon le patron, résume Marie Milhau-Duchamp, à la tête du cabinet Archimède. Chacun présente donc des atouts très différents.» Voyons cela...

- Salaires, avantages : Carrefour loin devant.

Une participation, un intéressement, une prime de vacances, un complément à la prime de vacances... Pour améliorer leur fixe, les salariés de Carrefour ne manquent pas de jolis plus. Résultat, une caissière gagne en moyenne 1.450 euros net par mois, un chef de rayon 2.400, un manager boucher 3.000. Sans compter des «à-côtés» pourtant non négligeables : CE avantageux, titres-restaurant, mutuelle pour toute la famille, réduction de 10% sur les courses... Et chez Leclerc ? A vrai dire, tout dépend du patron du magasin. «Chaque adhérent est libre de faire ce qu'il veut, explique Bertrand Le Côme, propriétaire de l'hyper de Saint-Amand (Nord). On a quand même une obligation : reverser au minimum 25% du résultat net en participation, intéressement et gratification.» Pour certains, c'est énorme, comme à Lanester (Morbihan), où l'équipe touche l'équivalent d'au moins dix-sept mois de salaire. Mais pour d'autres, c'est plus dur. «Je gagnais 1.600 euros net par mois, pour travailler dans des conditions affreuses, sous les insultes de mon patron», raconte un ancien chef de rayon auvergnat.

- Autonomie : Leclerc toujours plus souple

«Du moment que je réalise les objectifs que me fixe mon patron, je gère mon rayon à ma guise», se réjouit Joël Alix, chef boucher de l'hyper de Bois-d'Arcy. De fait, dans sa quasi-PME de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires, c'est lui qui décide de l'assortiment et fixe les prix (même ceux des steaks hachés Charal).



CARRIERE : CARREFOUR PAIE BIEN, E. LECLERC PROMET LA FORTUNE...(SUITE)



Une responsabilisation que l'on retrouve dans tous les magasins Leclerc et à chaque poste. «Si un jour, je veux changer un rayon de place, j'en discute avec l'adhérent propriétaire, et c'est réglé, raconte Franck Bouaziz, directeur à Vitry. Chez Carrefour, vous devez attendre une directive nationale, l'accord de je ne sais combien de personnes.» Depuis deux ans, la nouvelle direction veut redonner toutefois du

pouvoir aux magasins. «Je suis autonome dans la gestion de mon rayon, jure Guillaume Rouiller, jeune chef boucher à Villejuif. J'organise sa présentation et son animation... » Idem chez Carrefour Market. «J'ai toute latitude pour réagir face à la concurrence, contre-attaquer une promotion par exemple», affirme Anne-Sophie Rambourdin, chef de rayon zone marché dans un supermarché parisien.

- Formation : Carrefour nettement plus structuré Près de 65 millions d'euros dépensés en formation chaque année, plus de 1.880 modules proposés... Chez Carrefour, grand groupe oblige, les employés bénéficient d'un accompagnement des plus rigoureux. Et ce, quel que soit le poste. Les hôtesse de caisse apprennent les règles de l'accueil, les façons de gérer un conflit avec un client ou les postures à adopter. Durant douze jours répartis sur un an, tout aspirant chef de rayon se voit enseigner le merchandising, l'hygiène ou encore le management au siège et en «magasin école». Quant aux directeurs, tous bénéficient de cours de droit du travail ou de coaching. «Chaque année, nous formons 57.000 salariés, presque un collaborateur sur deux», précise Isabelle Calvez, DRH de Carrefour France. Chez Leclerc, point de statistique globale, ni de dispositif national. Mais certaines initiatives locales font mouche. Chaque année, la coopérative régionale de l'Artois, par exemple, envoie 25 de ses salariés triés sur le volet à la Reims Management School (ex-Sup de Co) pour y suivre une formation spécifique, en alternance. «On y apprend l'histoire d'E. Leclerc, la gestion d'un compte de résultat, ou encore le merchandising», raconte Aurélie Enocq, ancienne élève devenue chef de rayon à Saint-Amand.

Carrière : le rêve du jackpot chez Leclerc

Entrée chez Leclerc comme hôtesse en 1997, Isabelle Buratti est désormais chef de secteur caisse. «Mon mari, lui, est directeur, raconte-t-elle. Ensemble on voudrait devenir adhérents.» Traduction : passer propriétaires d'un supermarché. Pour cela, le couple doit d'abord avoir dirigé au moins deux magasins. Il faut ensuite trouver des adhérents «parrains» prêts à défendre votre candidature... Et surtout à se porter caution pour les 10 millions d'euros au bas mot qu'il faudra emprunter. Chaque année, ils sont environ 30 à s'ouvrir ainsi les portes de la fortune ! Et chez Carrefour ? A défaut de la richesse, on promet de belles carrières. «Nous offrons de nombreuses possibilités d'évolution. Un salarié peut passer d'un magasin à l'autre, ou d'un magasin vers le siège et vice-versa, défend Isabelle Calvez. La moitié de nos managers et 90% de nos directeurs sont ainsi issus de la promotion interne.» Voyez Soed Toumi. La patronne de l'hyper d'Auteuil est entrée chez Carrefour il y a vingt ans, à la caisse.



CARRÉ FEYDEAU A NANTES : LA JUSTICE CONDAMNE CARREFOUR A OUVRIR



Le tribunal de grande instance de Nantes condamne l'enseigne à ouvrir son magasin Carrefour Market sous peine d'une astreinte de 10 000€ par jour de retard.

Le Carré Feydeau, c'est un nouvel immeuble dans le centre de Nantes. Logements et parkings sont occupés. Le centre commercial, au sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage, lui, est vide. Carrefour, qui a loué 2 000 des 8 000 m2 de commerces, demande la résiliation de son bail. Le tribunal de grande instance,

saisi par le propriétaire des locaux, n'a pas suivi Carrefour: il condamne l'enseigne à ouvrir, sous peine d'une astreinte.

DISTRIBUTION : L'emploi pourrait être menacé par la guerre des prix



La guerre est déclarée entre la grande distribution et les industriels de l'agroalimentaire. L'État serait l'arbitre. En effet, les prix imposés par les centrales d'achat restreignent les marges de l'agroalimentaire et l'emploi. L'Association nationale des industriels de l'agroalimentaire, une entreprise par jour ferme ses portes et près de 6 000 emplois ont disparu en 2013, alors que l'agroalimentaire est l'un des secteurs qui fournissent le plus d'emploi en France avec actuellement 492 000 salariés. Les rabais sont déduits des marges bénéficiaires. « Que pèsent ces PME à cinq ou six centrales d'achat. On les presse. C'est tout simplement inadmissible » affirme Annick Le Loch, député PS du

Finistère. Une réunion s'est tenue autour de la table ronde de l'Assemblée nationale réunissant les représentants de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la distribution. Le débat s'est basé sur la politique agressive qui anime la course aux prix pas. « Je ne serai pas de la mécène des producteurs » annonce Michel-Edouard Leclerc. Il a ajouté ensuite sur son blog : « Sur un an, les cours des produits agricoles ont sérieusement décroché : -30% sur la pomme de terre, -10% sur le blé, -12% sur le maïs, -7% sur le sucre... Expliquez-nous pourquoi les distributeurs n'auraient pas le droit d'exiger des diminutions de tarifs. »

Thierry Desouches, représentant du système U a affirmé « Nous sommes dans une spirale infernale » Serge Papin, son président dénonce les risques de la guerre des prix. « Leclerc et Carrefour donnent le ton, nous sommes obligés de suivre. »



LE BULLETIN D'ADHESION

ADHEREZ A FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY

COTISATION ANNUELLE 130 EUROS PAYABLE EN PLUSIEURS FOIS POUR LES TEMPS COMPLETS ET POUR LES TEMPS PARTIEL LA COTISATION EST REDUIT A 40€
Montant est déductible des impôts (pour les imposables) ou en crédit d'impôts (pour les non imposables) à hauteur de 66%.

NOM Prénom

Entreprise

Adresse

Ville

CP

Téléphone personnel

Email

A retourner auprès d'un élu Fo carrefour Anancy

www.fo-carrefour-anancy.info





RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET

www.fo-carrefour-anancy.info



RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR NOTRE PAGE FACEBOOK FO CARREFOUR ANNECY



ET NOTRE JOURNAL MENSUEL...

A grid of 12 covers of the FO Carrefour Anancy monthly journal, numbered 1 to 12, plus a special edition. Each cover features the Carrefour Anancy logo and the FO banner. The covers include various articles and news:

- Journal 1 (JULIET 2013):** 'REJOINS LE MOIS DU JOURNAL DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY'. Includes 'BONNES VACANCES' and 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'.
- Journal 2 (AOUT 2013):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'NOUS VOUS SOUHAITERONS BONNE LECTURE ET BON SOIR!'.
- Journal 3 (SEPTEMBRE 2013):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes '50 ANS, C'EST DÉJÀ TROP!' and 'C'est la rentrée!'.
- Journal 4 (OCTOBRE 2013):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes '50 ans' and 'Chaque jour, votre équipe FORCE OUVRIERE se mobilise pour vous!'.
- Journal 5 (NOVEMBRE 2013):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'Flexibilité = Polyvalence = Polycompétence!' and 'Des métiers pour tous!'.
- Journal 6 (DÉCEMBRE 2013):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'.
- Journal 7 (JANVIER 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes '2014 BONNE ANNEE!!'.
- Journal 8 (FÉVRIER 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'NAO 2014' and 'DES REVENDICATIONS JUSTES !'.
- Journal 9 (MARS 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'cgt', 'FS', 'Mars 14', and 'TOUT EST LIÉ!'.
- Journal 10 (AVRIL 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'Edition Spéciale' and 'C'était Bonnel'.
- Journal 11 (MAI 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'AVIS AU PUBLIC' and 'le 17 mai a été décidé une grève pour obtenir le repos du dimanche'.
- Journal 12 (JUIN 2014):** 'LES MEMBRES DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS FAMILLES'. Includes 'Carton rouge ! Au Brésil, le Coupe du monde se joue sur un carton'.

